



Établissement Public
Foncier et d'Aménagement
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire
CS 30059

97351 MATOURY
www.epfag.fr

Agence Manifeste

Rachel BRUNELLA
rachel.brunella@manifeste.fr
Port : 06 21 03 08 30
Tél : 01 55 34 99 84

Service communication

Clara CLET
Responsable de la
communication
0594 38 77 03
communication@epfag.fr

L'EPFA Guyane poursuit le développement et la structuration du secteur agricole du territoire : focus sur la livraison de la piste à Cacao et les projets en cours à Kourou, Macouria, Régina, Iracoubo, Mana et Roura.

Cacao située à 70 km au nord-ouest de Cayenne dispose d'une nouvelle voie rurale, aménagée par l'EPFA Guyane en compte propre, pour 21 agriculteurs. Inaugurée en février 2020, cette piste en partie goudronnée de 2,5 km désenclave 300 ha de parcelles agricoles, propriété de l'établissement public. Cette opération fait partie du Programme de Développement Rural de la Guyane (PDRG) du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) validée par l'ensemble des partenaires, socio professionnels et autorités publiques en 2015. **Pour Denis Girou, directeur général de l'EPFA Guyane** « *Le doublement de la population Guyanaise tous les 20 ans impose une politique agricole dynamique ! Acteur majeur de l'ingénierie foncière et de l'aménagement en Guyane, l'EPFA Guyane intervient depuis plus de 20 ans sur le territoire en tant qu'établissement public foncier, établissement public d'aménagement et quasi-société d'aménagement foncier et d'établissement rural pour construire la ville équatoriale durable. Chargé des fonctions de SAFER en Guyane, l'EPFA Guyane accompagne les collectivités dans l'aménagement et la mise à disposition de foncier agricole pour le développement de nouvelles filières sur le territoire. Il s'agit de structurer une agriculture durable et de proximité, préserver les ressources et la biodiversité pour tendre à terme vers l'autosuffisance alimentaire.* ».



Crédit photo EPFA Guyane.
Inauguration de la piste à Cacao le 12 février 2020 en présence de : de gauche à droite : **Denis Girou**, Directeur général de l'EPFA Guyane, **Pierre Papadopoulos**, DG adjoint des territoires et de la mer et représentant du préfet, **Yves Tarcy**, Vice-Président de la chambre d'agriculture, **Jean-Claude Labrador**, Vice Président de la CTG, **Rodolphe Alexandre**, Président de la Communauté Territoriale de Guyane (CTG), **des agriculteurs exploitants et**

des représentants des syndicats agricoles, David Riché, Maire de Roura, **Rodolph Sauvonnet**, Directeur régional des finances publiques.

Une piste pour améliorer le quotidien de 21 agriculteurs à Cacao et développer une agriculture durable

L'EPFA Guyane a obtenu l'accord de financement sur la mesure 4.3.1 du FEADER pour un montant total de 1 326 832,93 € (85% du montant total des travaux), convention signée le 07/09/2015. La Communauté Territoriale de Guyane a participé au financement à hauteur de 15%.

L'EPFA Guyane a réalisé entre 2015 et 2016, les études topographiques avec ALTOA, les études pédologiques avec SOLICAZ et la maîtrise d'œuvre a été attribuée à ARTELIA. De 2018 à 2019, pour réaliser les 2 400 mètres linéaire de piste nécessaire au désenclavement des parcelles, deux marchés de travaux ont été lancés avec l'entreprise ATPA pour effectuer les terrassements et l'assainissement pluvial. Le revêtement de zones à fortes pente a été attribué à Eiffage TP. Les travaux menés durant la saison sèche vont réduire considérablement le temps d'accès aux champs des agriculteurs et sécuriser leurs trajets. Les 21 agriculteurs, qui vont disposer de baux emphytéotiques et ont été sélectionnés lors d'une commission locale foncière à la mairie de Roura en 2017.



En 2017, des fouilles archéologiques, réalisées par l'INRAP sur l'ensemble du tracé de cette piste agricole ont mis à jour deux vestiges amérindiens

Cacao concentre la majorité des cultures vivrières de Guyane et une communauté hmongs* devenue les premiers producteurs de fruits et légumes du territoire. Ils fournissent, chaque semaine, 60 tonnes de légumes au marché de Cayenne.

L'EPFA Guyane, premier aménageur agricole de Guyane aux fonctions de quasi SAFER : 7000 hectares agricoles aménagés et 5000 à venir

Selon Denis Girou, directeur de l'EPFA Guyane « En 2016, l'agriculture guyanaise ne couvrait que 20 % à 30% de la consommation locale. La marge de progrès est immense, et créatrice d'emplois locaux ». L'EPFA Guyane a déjà conduit des projets agricoles sur environ 7000 hectares et s'apprête à en livrer 5000 nouveaux dans des secteurs variés, répondant à des enjeux multiples mais avec toujours un objectif commun : le développement durable de l'agriculture Guyanaise. L'EPFA Guyane crée les pistes et le

parcellaire puis sélectionne en lien avec la profession et les autorités publiques chaque projet pour assurer une agriculture durable.

Opérations agricoles en cours et à venir

Opération Wayabo à Kourou: 25 km de voirie et de nombreuses divisions foncières ont été réalisées sur 3000 ha pour un montant de 7 millions d'euros financés par le FEADER depuis 2010. **100 agriculteurs sont désormais locataires ou propriétaires de leur foncier et produisent différents types agricultures (polycultures et élevages de gros ruminants).** L'EPFA Guyane est en train de réaliser la dernière phase d'attribution foncière sur des terrains restés en réserve.

Opération Landau à Régina : Le secteur présente **un des meilleurs potentiels agronomiques de la Guyane.** Pour répondre à la forte demande de terrains agricoles, l'EPFA Guyane a réalisé une étude pour déterminer **l'opportunité de la mise en œuvre d'un aménagement. Une soixantaine de parcelles sont envisagées sur 1 858 ha.**

Opération Préfontaine à Macouria : Située à 2 km de la route nationale 1, accessible par la départementale 5, l'opération de Préfontaine au Sud Bourg de Tonate répond à un double objectif: habitat et agriculture. En 2003, démarrage de l'opération, le parcellaire agricole initialement prévu pour 19 installations à l'arrière des lots habitats s'est étendu à 26 en 2017 portant à **460 ha la production agricole.** Le développement de l'agriculture y est facilité par la proximité des zones d'approvisionnement et de chalandises. En 2017 un projet de production incluant une **partie agro-transformation** a été sélectionné par la commission locale foncière (assemblée de partenaires en charge de la proposition de la liste de bénéficiaire du foncier à attribuer) pour occuper les terrains restants.

Opération Bassin Mine d'or à Mana : Située entre le PK 13 et le PK 17 de la route départementale « CD8 » entre le carrefour de Mana et le bourg, en face des savanes sarcelles (anciennes rizières de Mana), la zone agricole de Bassin Mine D'or est propriété de l'EPFA Guyane depuis 2000. 43 agriculteurs bénéficient d'un bail emphytéotique (18 ans) et ont pu acquérir leur parcelle suite à la mise en valeur effectuée. **Sur 1000 ha, 500 ha sont consacrés à l'élevage de buffles et l'autre moitié à des productions végétales.** L'EPFA Guyane poursuit l'accompagnement des agriculteurs et la mise en réseau des acteurs autour du développement agricole de ce secteur.

Opération Yaoni à Roura : Ici, il s'agit de soutenir le développement de la Biomasse au travers de l'agriculture. Sur 1300 ha au sud de Cacao, 10 km de piste desserviront une cinquantaine de parcelles agricoles. L'utilisation de la défriche agricole permettra de d'alimenter à hauteur d'environ 15% la production électrique de l'usine biomasse voisine, opérée par Voltalia. L'EPFA Guyane a obtenu la maîtrise foncière au terme d'une instruction de 3 ans en 2017.

Opération Organabo à Iracouba : L'EPFA Guyane développera sur 3000 ha de foncier un projet agricole qui s'appuie sur la valorisation de la défriche agricole en concertation avec la commune, l'énergéticien, les associations socio professionnelles, et les représentants des peuples autochtones.




* Quand les premières familles Hmong arrivèrent en 1977 en Guyane, l'Etat leur alloua 1 400 hectares de forêt pour développer l'agriculture.

[Twitter: @EpfaGuyane](#)

[Site: www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (Établissement Public d'Aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou, IGPEF. Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'Epfa Guyane, établissement public de l'état à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

Sa mission s'articule autour de trois axes :

-  **faire la ville amazonienne durable et contribuer au développement économique** dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ;
-  **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ;
-  **participer au développement agricole** de la Guyane dans le cadre de sa mission de SAFER.

Une opération d'intérêt national, OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 secteurs géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine.** Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane. Pour mener à bien l'aménagement des secteurs de l'OIN, l'établissement sera doté de 1 500 hectares de foncier appartenant à l'État et a reçu un financement de 7,7 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations.